

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret N° 96-527 DU 25 Novembre 1996

**Portant nominations et promotions à
titre exceptionnel et militaire dans
l'Ordre du Mérite Social**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

Vu la loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation 1e 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 18 Mars 1996 ;
Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
Vu la loi n° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
Vu le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
Vu les décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
Vu la lettre n° 353/MDN/DC/SP-C du 29/7/96 du Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale,

D E C R E T E :

Article 1er : Est nommé et promu à titre posthume, exceptionnel et militaire au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Social, feu Adjudant DAMBRI OROU Korico, qui par son dévouement, son travail consciencieux et exemplaire a rendu de loyaux services à la Nation.

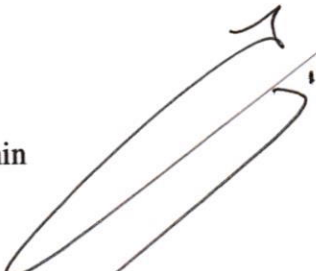
Article 2 : Sont nommés à titre exceptionnel et militaire au grade de chevalier de l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang à compter de la réception les sous-officiers et hommes de rang dont les noms suivent, qui, par leur dévouement, leur travail consciencieux et exemplaire, ont rendu de loyaux services à la Nation .

- Adjudant-Chef ISSA Mama
- Adjudant-Chef HOUNTONDJI Kakpo Léon Mle 9507
- Adjudant IDOSSOU Elie
- Adjudant BONI Yalla
- Adjudant HOUNTONDJI Victor
- Adjudant LOKOSSOU G. Sébastien
- Adjudant VODOUNON JULES
- Adjudant KPONOU M. Julien
- Adjudant ALIMAGNIDOKPO S. Rose Mle 6044
- Maître Principal TOLOME Thomas Mle 14131
- Sergent-Chef DAYE Gilbert Mle 7029
- Sergent-Chef ASSOGBA YAOU Joseph Mle 6008
- Sergent-Chef ALAZA Moussa Mle 9569
- Maréchal de Logis CAPO-CHICHI Blanchard
- Sergent AGOSSOU André Mle 9480
- Sergent GBAGUIDI Bonaventure Mle 8932
- Sergent SABROKPA Théodore Mle 9639
- Sergent GBAGUIDI Gilbert
- Caporal-Chef DJODI S. Djobo Mle 10419
- Caporal BOUKARI Yacoubou Mle 10760
- Caporal KLOTOE Toussaint Mle 10801
- Caporal BALLO K. Victor Mle 9509
- Caporal KOUYE Nestor Mle 10720
- Caporal BANGANA Assouma
- 1ere classe SABI GOUNOU Bio Songui Mle 10292
- 1ere classe ASSOUMA CHABI Aboudou Mle 11267
- 1ere classe SENAHOON Yvonne Mle 9856
- Matelot de 1ere classe HOUNGA Prosper Mle 11079

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 Novembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 -CS 2 - MINISTERES 18 - GCONB 40 - SGG 4 - HAAC-
CES 2 - MEPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-
ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 JORB 2 - INTERESSES 29;